

Matthieu 18/21 à 35 (le 15.10.2023 à Crest)

La vie en Eglise, en communauté, en groupe, quelle grâce! Mais aussi quels exigences et défis! Depuis la rentrée de la vie de l'Eglise, dans la joie des retrouvailles après la dispersion estivale, nous avons évoqué la joie, l'accueil inconditionnel, la responsabilité, la solidarité que la fraternité implique entre nous, à partir de paraboles de Jésus dont l'Evangile selon Matthieu se fait l'écho. Ces paraboles présentent de façon imagée le Royaume de Dieu pour notre aujourd'hui, car ce Royaume n'est pas que pour l'après-mort mais pour notre présent. Ce matin, nous abordons un autre thème développé par Jésus à partir d'une question fondamentale posée par Pierre: **«Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère lorsqu'il péchera contre moi? Serait-ce jusqu'à 7 fois?»** Voilà encore une question brûlante, celle du pardon, de la remise de dettes, question dont on ne peut pas faire l'économie et qui ne nous laisse pas tranquillement assis sur nos chaises lorsqu'on parle du Royaume de Dieu et de la vie en Eglise, une question qui nous renvoie au réalisme de l'Evangile: L'Eglise est une communauté, un groupe d'hommes et de femmes pécheurs, pas meilleurs que d'autres, parmi lesquels des bisbilles, des ruptures, des divisions peuvent voir le jour, entre lesquels des blessures et des meurtrissures peuvent se glisser et être douloureuses. L'Eglise n'a donc rien d'un groupe idéal et parfait, sinon je n'y participerais pas tant ma seule présence rendrait l'Eglise imparfaite. Par contre, elle est cette communauté dans laquelle aucune situation n'est radicalement bouchée, mais toute situation difficile et douloureuse peut trouver une issue, ceci au nom de Jésus-Christ Sauveur !

Pierre, ici, formule sa question en tant que victime: Un frère a péché contre lui! Il a subi un préjudice: Cela a été source d'un éloignement, d'une rupture entre Pierre et lui ; le péché, dans la Bible, est toujours ce qui tend à séparer Dieu et l'homme, les hommes entre eux ; ici, c'est à lui, Pierre, qu'il est demandé de pardonner. Cela paraît injuste! Même si une absence autant injuste est à relever dans ce que dit Pierre: En effet, il ne pose même pas la question inversement, si lui-même a péché contre un frère... Comme Pierre, nous préférons toujours nous placer en victime, plutôt qu'en tant que pécheur! Et pourtant l'une ne va pas sans l'autre, car qui peut dire ne pas pécher, ceci en rappelant que le péché dans la Bible n'est pas une action morale, mais tout ce qui tend à séparer, distendre, blesser ou mettre à mort une relation avec Dieu et/ou avec les autres?

Dans le judaïsme de l'époque, et dans les synagogues, on discutait beaucoup du nombre de pardons à accorder à un frère. Un maître juif, Rabbi Yosé, disait: **«Si quelqu'un pèche une fois, deux fois, trois fois, on lui pardonne. Mais pas s'il pèche 4 fois.»** En général, on pardonnait donc jusqu'à 3 fois, le chiffre 3 ayant la force d'un chiffre divin. Au-delà de ce nombre, le couperet radical tombait: La rupture était consommée, et ce couperet risquait de laisser place à la vengeance. Pierre, lui, avance un autre chiffre au sujet de la même question du pardon: Le 7 qui est aussi un chiffre divin qui exprime une plénitude. Il a plus que doublé le chiffre qui était pris comme norme à la synagogue. Quelle générosité! Cela peut être rassurant de poser ainsi un tel chiffre: Tout aura été fait pour être en règle avec Dieu, et si le frère a péché 8 fois ou plus contre lui, il pourra alors donner libre cours à ses pulsions et ses vengeances contre l'abominable pécheur qui lui a fait du tort. Cela risque fort de donner lieu à des comptes d'apothicaire... Jésus ne se laisse pas enfermer dans ce cadre religieux. Il va là où on ne l'attend pas.

En répondant 70X7 fois, il adopte une toute autre logique que celle de la synagogue et celle de Pierre qui semblait meilleure. Il cite ici Lémek, descendant de Caïn, selon Genèse 4 v 24: Dieu avait promis que si quelqu'un tuait Caïn, il serait vengé 7 fois. Mais Lémek va plus loin, affirmant que si Caïn était vengé 7 fois, Lémek le serait 70X7 fois. C'est là un chant de vengeance sans limite ni fin, celle de l'homme livré à lui-même. A ce chant de vengeance, Jésus oppose le chant du pardon, en reprenant les mêmes chiffres qui sont symboliques. Il remplace le cercle infernal et mortifère de la vengeance par celui infini et vivifiant du pardon. Ce chant du pardon prôné par Jésus nous paraît toutefois invivable, inatteignable, et il l'est au point de devenir écrasant, culpabilisant. La barre est placée trop haut pour nous! Peut-être parce que nous percevons le pardon comme une morale, une exigence réduite à «il faut pardonner». On réduit ainsi le pardon à un faire-humain, une bonne œuvre, à partir de laquelle Dieu ne pourrait que nous pardonner. C'est en connaissance de cause que Jésus raconte la parabole qui suit, parabole malheureusement intitulée «Le serviteur impitoyable», alors qu'elle est d'abord la parabole du «Roi qui remet la dette, qui pardonne».

L'ordre de cette parabole est essentiel: Elle commence par le roi qui, ému de compassion, pris aux entrailles, plein de miséricorde, remet la dette à son serviteur, avant d'évoquer le refus de la remise de dette par le serviteur à son compagnon. Dans la question du pardon au sein de l'Eglise, ce qui est toujours premier c'est le pardon de Dieu. Et la somme inestimable de la dette du serviteur envers le Roi, dette annulée par le Roi, dit la distance immense, le mal immense qui sépare l'homme de Dieu, mais aussi l'immensité de la miséricorde aimante de Dieu manifesté en Jésus-Christ. De même que le roi de la parabole a remis la dette à son serviteur, de même Dieu a pardonné et pardonne à l'homme, afin que l'homme vive debout, libéré, non écrasé par le péché. N'est-ce pas là un condensé remarquable du message évangélique, l'essentiel de ce qui nous attache à Jésus-Christ, et qui donne sens à notre vie et notre engagement dans l'Eglise? N'est-ce pas là ce qu'est avant tout le Royaume de Dieu? Ce pardon gratuit de Dieu, don de son amour infini, nous fait entrer dans une nouvelle dimension, une nouvelle vie: Pardonnés et libérés par Dieu gracieusement, le pardon accordé au frère ne devient alors ni une exigence, ni une tendance, ni une stratégie, ni une option, ni même une loi. Il est structure même de la vie chrétienne, de la vie en Eglise, continuité de ce mouvement d'amour de Dieu pour notre vie, dans notre vivre-ensemble. Nous ne sommes pas des hommes et des femmes qui doivent pardonner (vu seulement telle une exigence, le pardon reste impossible par nos propres forces!), mais nous sommes porteurs de pardon, au nom de l'amour fou de Dieu. Cet amour de Dieu qui devient pardon incessant n'a de sens que s'il est tel un grand vent qui nous libère de tout esprit mortifère de vengeance, ne cesse de souffler sur nous et entre nous au sein de la communauté. Aimés, nous le sommes, et nous devenons aimants. Graciés, nous le sommes, et nous devenons graciant. Le pardon est d'abord grâce de Dieu, il n'est pas loi à laquelle il faut obéir. Il est vie que le Seigneur donne contre tout ce qui sent la mort, la rupture, la division, en nous, entre nous, dans l'Eglise et dans le monde.

Comment cette réalité s'inscrit-elle concrètement dans la vie de l'Eglise, dans nos relations fraternelles? Il en va du témoignage de ce qu'est le Royaume de Dieu, cette vie éternelle que le Seigneur donne dans l'aujourd'hui, du témoignage au monde dans lequel nous vivons: Un Dieu qui pardonne gracieusement par pur amour et qui ouvre

notre vie au pardon mutuel, ce sans compter. «Seigneur, toi qui pardonnes, renouvelle en nous l'esprit du pardon que tu as déposé en Jésus-Christ! Nous ne pouvons pas pardonner, remettre la dette, par nous-mêmes. Le pardon est vital, car il est toujours guérison de blessures en nous et entre nous chemin de vie ouvert,» AMEN!